



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

**Service de l'instruction publique et de l'action éducative
Sous-direction des lycées et de la formation professionnelle
Bureau Mission éducation économie campus
DGESCO A2 – M2EC
n° 2024
Affaire suivie par : Matthieu Merciecca
Tél : 01 55 55 14 29
Mél : matthieu.merciecca@education.gouv.fr**

**Sous-direction des savoirs fondamentaux et des parcours
scolaires
Bureau de l'orientation et de la lutte contre le décrochage
scolaire
DGESCO A1-4
Affaire suivie par : Philippe Lebreton
Tél : 01 55 55 22 56
Mél : philippe.lebreton@education.gouv.fr**

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 24 janvier 2024

La ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse,
des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

à

Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs de
région académique

Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation »

Euro-France Association, partenaire de l'Éducation nationale depuis 2011 au travers d'une convention nationale, organise les 17ème et 8ème saisons des concours nationaux « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation ». Ces deux concours <https://jefilmelemetierquimeplait.tv/> et <https://jefilmemaformation.tv/> permettent chaque année à un grand nombre de jeunes, en lien étroit avec les équipes pédagogiques, de réaliser des films pour présenter à leurs pairs des métiers en tension ou nouveaux et les formations qui y conduisent. Plus de 500 vidéos ont été déposées en février 2023 pour « Je filme ma formation » et plus de 800 en mai 2023 pour « Je filme le métier qui me plaît ».

Complémentaires des actions conduites par l'ONISEP, ces concours vidéos pédagogiques sont des opportunités pour les élèves de découvrir le monde professionnel, de s'approprier des codes, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques aux différents métiers, de développer des compétences transversales telles que la créativité, le travail en équipe, l'entrepreneuriat et enfin de mettre en valeur leurs camarades, leurs établissements et enseignants. Ces concours permettent également d'inviter les élèves, situés dans des territoires isolés, à découvrir des métiers diversifiés et à élargir leurs horizons géographiques.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'événement jusqu'au 26 janvier 2024. Les vidéos devront être finalisées le 10 février pour le concours « Je filme ma formation » et le 17 mars pour le concours « Je filme le métier qui me plaît ».

Dans la rubrique « Je filme ma formation », les élèves et étudiants appartenant à un Campus des métiers et des qualifications peuvent également participer au concours « Je filme mon Campus des métiers et des qualifications ». Ce concours valorise la voie professionnelle et met à l'honneur les Campus qui portent l'ambition de proposer aux jeunes les meilleurs parcours de formation pour rejoindre la filière qui les passionne (énergie, aéronautique, automobile, tourisme et restauration, santé, métiers d'art, ...).

Quelle que soit la catégorie choisie, ces concours participent à aider les jeunes à construire et à affiner leur projet d'orientation dans le cadre des programmes du collège et du lycée. Au collège, ils peuvent tout particulièrement s'intégrer au temps dédié à la découverte des métiers.

Toutes les vidéos produites sont accessibles librement en ligne et peuvent servir de ressources pédagogiques, tout au long de l'année, aux équipes éducatives dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation et à l'information des jeunes sur les métiers et les formations : www.parcoursmetiers.tv

Comme chaque année, les meilleures vidéos sont récompensées lors de deux cérémonies de remise de prix au Grand Rex. Elles auront lieu les 26 mars 2024 pour « Je filme ma formation » et 29 mai 2024 pour « Je filme le métier qui me plaît ».

Le ministère soutient cette mobilisation et vous invite à porter à la connaissance des élèves et des équipes pédagogiques la tenue de ces concours. Votre mobilisation et votre implication contribuent chaque année au succès de ces concours.

Pour la ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY